

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LASGRAÏSSES

De la séance du lundi 18 janvier 2021

L'An deux mille vingt et un et le 18 janvier, le Conseil Municipal de LASGRAÏSSES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire *dans la salle de Ferrières, conformément aux instructions ministérielles, en raison des consignes de sécurité sanitaire dans le cadre de la pandémie COVID 19*, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Alain ASSIÉ, Maire.

Date de la convocation : lundi 11 janvier 2021.

Présents : Mesdames Marie-Odile RIBOUD, Adeline DE LIMA, Eunice MASSOUTIÉ, Patricia MAUREL, Saadia OUMOUZOUNE, Messieurs Alain ASSIE, Guillaume DOUZIECH, Éric FREALLE, Florian GUIBBAUD, Christian MAUREL, Vincent PAKULA, Alain PRADES, Florent PREYNAT, Alain REILLES, William VERGNES.

Absent Excusé et Représenté : Néant.

Personnel : Hélène BOURGEOIS DE LAVERGNE.

Secrétaire de séance : Saadia OUMOUZOUNE.

La condition de quorum étant remplie, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H05.

1 - APPROBATION DU COMPTE- RENDU DU 15 DECEMBRE 2020

Après lecture, le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 Décembre 2020 est soumis à approbation. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire invite l'ensemble des conseillers qui étaient présents à le signer.

Adopté à l'unanimité

2 – INTERCOMMUNALITE – APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Depuis le 1er janvier 2020, la Communauté d'Agglomération est compétente en matière d'Assainissement Collectif. La Communauté ne dispose cependant pas de moyens propres pour assurer l'exercice intégral de cette compétence en régie. Il est ainsi pertinent de recourir à une prestation de service auprès des communes ayant une organisation interne pouvant assurer certains types de prestations.

Les conditions de mise en œuvre financière et opérationnelle de cette prestation font l'objet de la convention ci-annexée entre la commune de LASGRAÏSSES et la Communauté.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

Approuve la convention entre la Communauté d'Agglomération et la Commune de LASGRAÏSSES afin de fixer le cadre financier et opérationnel d'une prestation de service d'Assainissement collectif pour une durée d'un an

Autorise Monsieur le Maire à signer la Convention ainsi que toutes pièces nécessaires à l'accomplissement de la présente.

3 – FINANCES – AUTORISATION DU PAIEMENT DES FACTURES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DE 25% DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la loi autorise le paiement des factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif Communal de l'année en cours, dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement de l'année 2020.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser la Trésorerie à procéder à la prise en charge et au règlement des mandats d'investissement qui lui seront transmis avant le vote du Budget Primitif 2021.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

Approuve la proposition de Monsieur le Maire

Autorise la Trésorerie à régler les différents mandats d'investissement qui lui seront présentés avant le vote et l'approbation du budget primitif 2021.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Questions diverses :

1/ Vœux du Maire (Bulletin Municipal)

Les vœux du Maire n'ont pas été mis sur Panneau Pocket, ils seront dans le Bulletin Municipal sous la forme « Vœux des Maires » et ils paraîtront également dans la presse « Dépêche du Midi » et « Tarn Libre ».

2/ Maison Communale – Place du Colonel Dupin

Alain ASSIÉ a contacté Monsieur Jean-Pascal SABATIER, architecte à PUYGOUZON, pour établir une proposition d'honoraires concernant le projet « Maison des Services ». Cette proposition s'élève à 1 200.00€ HT pour la mission suivante « relevé du bâtiment existant et mise au propre à l'informatique, étude de faisabilité et estimation du projet »

3/ Traversée du Village - Choix de l'entreprise après CAO du 17/12/2020

Ce sont les Ets MAILLET TP de LOMBERS qui ont été retenus par la Commission d'Appel d'Offres, l'opération globale s'élève à 156 000.00€ et la subvention est de 107 000.00€.

4/ Prévision de la Réunion « Commission Finances »

Trésorerie Communale : 107 K €

Trésorerie Photovoltaïque : 14 422 €

La Commission Finances est prévue le Vendredi 29 Janvier 2021, à 19H30, à la Mairie.

5/ Compte Rendu de l'opération Archivage

L'archivage est terminé. Nous sommes dans l'attente du compte rendu de l'archiviste afin de nous expliquer le nouveau mode de classement et d'étiquetage pour respecter le RGPD.

6/ Première réunion du CMJ

Eunice MASSOUTIÉ explique le déroulé de la première réunion. Elle énumère la liste des projets envisagés par les jeunes, à savoir :

- Création d'un drive pour livrer les personnes isolées
- Amélioration Salle polyvalente - marquage au sol à rénover
- Evènement sportif à mettre en place
- Jardin partagé, avec création d'un épouvantail

- Boîte à graines au Clae
- Ramasser les déchets dans la nature sur la commune
- Tyrolienne dans la cour de récréation
- Araignée dans l'aire de jeu (élastiques)
- Créer une pièce pour l'activité théâtre à l'ancienne poste

L'idée serait de faire le prochain CMJ avant le Conseil Municipal afin de présenter les jeunes élus, aux élus. Le prochain CMJ serait donc fixé au vendredi 12 février à 18H00 si pas de changement à la suite de la crise sanitaire.

- Tour de table et expression libre :

Marie-Odile RIBOUD propose de faire un compte rendu de la dernière réunion SMIXFLO.

En 2017, un avenant à la convention a été voté, précisant que le Maire de la commune conserve l'arbitrage final à propos des décisions prises concernant le SMIXFLO sur sa commune. Il est proposé d'annuler cet avenant et de redonner le pouvoir au SMIXFLO.

Concernant le changement de calcul de la participation des communes, le Conseil Municipal d'Orban a voté contre. Pour eux, c'est une question de principe.

Pour faire suite à tout ceci, d'une part, le Maire va se rapprocher de la Communauté d'Agglo pour savoir ce qui est prévu dans les mois à venir concernant la gestion de l'école ; d'autre part, Marie-Odile va prendre des contacts afin de déterminer si cette motion est légale.

Le Conseil Municipal est d'accord pour que les Maires n'aient plus qu'un avis consultatif et non un droit de vote.

Récupération des pneus :

C'est une idée de la CA2G, le but serait de récupérer les pneus chez les particuliers et les agriculteurs, une participation financière serait demandée. Le Maire fait un tour de table pour savoir qui voudrait s'occuper de ce projet. Guillaume DOUZIECH accepte de faire le tour de la commune pour voir qui serait intéressé et le volume que cela représente.

Salle Polyvalente :

Pour donner suite au contrôle « Sécurité » de la Salle, un devis pour remettre aux normes le tableau électrique a été demandé ; il faut prévoir un budget de 3500.00€

Demande Implantation Food Truck :

Alain ASSIÉ fait lecture d'un mail reçu d'une personne proposant une activité Traiteur (hors Pizza) un ou plusieurs jours par semaine, sur notre commune.

Le Conseil Municipal donne son aval pour avoir une proposition plus aboutie.

Divers :

Deux informations sont justes abordées avant la fin du Conseil, la vente d'une partie de parcelle, la décision sera à prendre au prochain conseil ; les arbres du carrefour du Plot mériteraient un étêtage, Alain doit aller voir.

Date du Prochain Conseil Municipal :

Il se réunira le 12 Février 2021 à 19h00 à la Salle de Ferrières

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

**SIGNATURES des
membres présents lors
du Conseil Municipal du
18 janvier 2021**

ASSIÉ Alain

DE LIMA Adeline

DOUZIECH Guillaume

FREALLE Éric

GUIBBAUD Florian

MASSOUTIÉ Eunice

MAUREL Christian

MAUREL Patricia

OUMOUZOUNE Saadia

PAKULA Vincent

PRADES Alain

PREYNAT Florent

REILLES Alain

RIBOUD Marie-Odile

VERGNES William

